



ATTERT

GT 5
4 mars 2013

Dans ce numéro :

De quoi parle-t-on ce soir ? 1

Les constats mis en avant par le diagnostic 1

Les consultations en matière d'économie 2

Mots clés / définitions 3

Exemple de réalisations 3

Info-GT

THEME: Economie

Comment participer au développement économique wallon lorsque l'on n'a pas la vocation d'un pôle économique important ?

De quoi parle-t-on ce soir?

L'économie se mondialise. Pourtant, il reste quelques bonnes raisons d'agir au niveau local :

Pour les petites et moyennes entreprises, les actions locales gardent un sens et les aident à se maintenir. Un emploi par-ci, un emploi par-là, ces modestes réussites font bouler de neige et améliorent

finalement le bilan régional de manière significative.

Avec son **plan Marchal 2.vert**, La Wallonie met la priorité sur l'économie. Le décret de **développement rural** aussi : il fait de « la promotion, la création et le soutien de l'emploi ou d'activités économiques » son premier domaine d'intervention.

Dans une perspective de **développement durable**, on ne peut ignorer l'économie. A côté de l'environnement, du social et de la culture, la bonne santé des entreprises constitue l'une des quatre dimensions à harmoniser. La création de revenus à redistribuer constitue une préoccupation incontournable du développement.

Les constats mis en avant par le diagnostic

- On notait déjà la présence d'une **carrière à Tontelange** en 1830 : elle est toujours en activité sous le nom de SETIM.
- En 2010, **1.192 habitants** (soit 54,7 % de la population active occupée) **travaillent au Grand-duché du Luxembourg** ce qui implique un pouvoir d'achat élevé pour ces ménages.
- **Les pourvoyeurs d'emplois les plus importants** de la commune sont la Résidence des Ardennes, Pro Linguis et l'Administration communale (et ses écoles). La plupart des indépendants attertois sont de petits indépendants.
- On constate un **taux de chômage bas** de 5,82 % en janvier 2011.
- **L'indice de richesse est élevé** mais il faut souligner les inégalités croissantes notamment entre ceux qui travaillent au Grand-duché du Luxembourg, parfois installés récemment dans la commune, et ceux qui travaillent en Belgique.
- En 2009, avec 304 indépendants et 459 salariés sur le territoire attertois (soit 22 % de la population active occupée), **le dynamisme économique d'Attert est faible**. La commune a essentiellement une vocation de village-dortoir pour les nombreux habitants travaillant au Grand-duché du Luxembourg.
- Au niveau du commerce, Attert a une configuration géographique et sociologique particulière : entre Martelange et Arlon, tout près de Redange et d'Habay. Les habitants travaillant au Grand-duché du Luxembourg font leurs courses sur leur lieu de travail ou sur la route du retour. Bien qu'il existe une **réelle volonté d'attirer des petits commerces**, on constate que la situation n'est pas évidente.
- Il est **difficile** de trouver un terrain ou un local **pour toute entreprise désireuse de s'installer à Attert** bien qu'il faut signaler l'aide essentielle de l'Administration communale pour trouver des solutions au cas par cas.
- Il n'existe **pas de parc d'activités économiques** sur le territoire de la commune.
- Attert n'a pas vocation de devenir un pôle économique de première importance. Au contraire de Martelange, elle ne peut pas prétendre à un statut de noyau relais au sein d'un territoire rural qui dépasse les limites communales.
- Une particularité des **demandeurs d'emploi attertois** est qu'une forte proportion (28 %) **dispose d'un diplôme du supérieur**.
- On constate **peu de développement dans la filière bois**.
- Parmi les **ressources touristiques**, on relève le patrimoine naturel, les promenades, le Syndicat d'initiative, quelques hébergements touristiques, le centre de découverte, ainsi que plusieurs sites et activités

Les consultations en matière d'économie



En termes d'atout, l'emploi transfrontalier a été pointé. Certains habitants recommandent la prudence ; la frontière (et sa disparition !) est un atout (« notre mer du nord à nous ») mais l'emploi frontalier n'est pas éternel. Il faut **anticiper les évolutions possibles**.

Le peu d'emplois sur la commune a été mis en avant en tant que faiblesse. Les citoyens d'Attert ont émis quelques idées pour remédier à ce problème :

- une nouvelle ZAE ;
- la création d'emplois pour les jeunes, indépendants ou non (locaux, ...)
- la diversification des secteurs d'activités, par exem-

ple, création d'emplois dans des services endogènes (crèches,...) ;

- le secteur de la construction semble porteur.

Le peu de commerces a également été relevé. La population fait tout de même remarquer que quelques commerces existent. Par ailleurs, un projet de surface commerciale suit son cours.

Les habitants proposent la N4 comme une opportunité.

En ce qui concerne les circuits de promenade, les habitants souhaiteraient que la piste cyclable existant au GDL soit prolongée sur la commune d'Attert et que des circuits

tels que le Beau Vélo de Ravel soient créés.

Quelques personnes ont également émis des idées d'activités qui pourraient être organisées sur la commune. Il s'agit par exemple, d'une marche gourmande.

En outre, certains préconisent l'installation de jeux d'aventure (comme le Parc merveilleux de Bettembourg), d'aires de barbecue et de pique-nique ou encore de remettre le site de la Burgknapp en état.

La population préfère un **tourisme vert**, respectueux de la Vallée à un tourisme de masse.

« Les habitants proposent la N4 comme une opportunité »

Mots clés / définitions

ZAE :

La zone d'activité économique mixte est une division du plan de secteur destinée aux activités d'artisanat, de service, de distribution, de recherche ou de petite industrie (C.W.A.T.U.P.)

Atelier rural :

Loué pour une durée limitée par la Commune aux TPE et PME, l'atelier rural a pour fonction de faciliter le lancement de jeunes entreprises en leur évitant des investissements lourds de départ pour l'achat d'un bâtiment. Il les soutient donc pendant la période généralement reconnue comme la plus critique de la vie d'une entreprise en les débarrassant momentanément d'un souci important. Dans le même esprit, l'atelier rural peut aussi héberger des entreprises en voie d'expansion ou de diversification. L'atelier rural peut être installé n'importe où en zone constructible.

Hall relais :

Gérés par une intercommunale de développement et le plus souvent situés sur une Zone d'activité économique, les halls relais ne sont généralement pas vendus.

Le but des hall-relais est ainsi de faciliter l'implantation d'entreprises durant la période nécessaire à l'étude des perspectives de développement de leurs activités.

Attert dispose de 2 zones d'activité économique mixte pour un total de 5,806 ha :

- I à Metzert de 2,999 ha (1 garagiste-carrossier et 1 entreprise d'engins de travaux),
- I à Parette de 2,807 ha (le long de la N4, inoccupée).

Exemples de réalisations

Atelier rural



L'atelier rural de Bertogne

Un atelier rural est un bâtiment de conception simple qui doit pouvoir accueillir une ou plusieurs PME. Il comprend toujours :

- un espace «atelier»
- une partie réservée aux locaux administratifs
- des locaux techniques divers (cuisine, sanitaires, chaufferie).

A Bertogne, afin d'optimiser un bâtiment conçu pour pouvoir recevoir au maximum 2 entreprises distinctes, les locaux techniques (douches, sanitaires, réfectoire) n'ont

pas été dédoublés, mais sont communs et conçus pour être accessibles par chaque entreprise.

Chaque module dispose :

- d'un atelier accessible à des camions, avec une hauteur sous plafond de 4.00 m
- d'un atelier dégagé sous la charpente et accessible à des véhicules standards (passage à 2.20m)
- d'un bureau indépendant

Début des travaux : juin 2001
698 m² sur deux étages occupés par deux entreprises

(9 emplois)

Location : 500 €/mois pour la première partie

450 €/mois pour la deuxième partie

Coût de la réalisation (acquisition du terrain, construction)

Source : [Les fiches d'aménagement rural—FRW—L'atelier rural de Bertogne](#)

Économie sociale



Lauréats 2012 du prix de l'économie sociale

L'ASBL RCYCL est une entreprise d'insertion dont l'activité de base est la collecte et le tri d'encombrants.

Actuellement 35 personnes travaillent au centre de tri de l'ASBL (14 salariés et une vingtaine de stagiaires venant d'une dizaine de CPAS partenaires).

L'objectif premier de la structure est de créer de nouveaux emplois pour des personnes

très peu qualifiées et d'offrir une aide à la réinsertion professionnelle et sociale pour un public défavorisé. RCYCL propose durant toute l'année aux ménages de 13 communes partenaires de l'arrondissement de Verviers un service de collecte d'encombrants généralement gratuit.

En 2011, 2.136 tonnes d'encombrants ont été collectées auprès de 9.964 ménages. Arrivés au centre de tri, les

encombrants sont triés et démantelés si nécessaire.

Après ce travail, les différentes matières et objets sont transférés vers des partenaires de l'économie sociale actifs dans la seconde main ou des entreprises de recyclage. Le taux de valorisation est de 80%.

Source : [Prix de l'économie sociale 2012](#)

Groupement d'entrepreneurs



Le groupement d'employeurs JOBARDENT : des opportunités à saisir !

Engagement partagé

Le groupement d'employeurs offre la possibilité à des entreprises de se regrouper pour engager ensemble les collaborateurs dont elles ont chacune besoin à temps partiel, ou pour combler des pics saisonniers, mais à qui elles peuvent offrir ensemble une occupation temps plein, condition généralement indispensable pour s'attacher de telles compétences dans la durée.

En juillet 2008, en collaboration avec l'Université de Liège, elle faisait office de pionnière lorsqu'elle concrétisa l'engagement partagé d'un infographiste, premier travailleur de JobArdent. Avril 2011, 34 entreprises sont membres de JobArdent. Réparties aux quatre coins des provinces de Liège et de Namur, ces sociétés profitent d'une formule qui les ravit, pour certaines depuis plus de 2 ans.

Et les travailleurs ? Ils sont maintenant au nombre de 7 : 4 infographistes, 2 secrétaires et un responsable qualité agro-alimentaire. Chacun d'eux apprécie la variété et l'enrichissement permanent que permet ce type de travail. Et puis, être engagé en CDI temps plein, c'est une ouverture vers de nombreux projets professionnels et personnels.

Source : [JOBARDENT - Andenne Economie](#)



Administration communale d'Attert

Voie de la Liberté, 107
6717 ATTERT
Tel : 063 242 773
Fax : 063 242 771



Fondation rurale de Wallonie

Rue de France, 19A
6730 Tintigny

Agent de développement

- Jean-Loup BLANCHY

- Emilie THIRY

Tel : 063 440 202

Fax : 063 440 209



Bureau d'études SPRL LACASSE-MONFORT

Thier Del Preux, 1
4990, LIERNEUX
Tel : 080 418 681
Fax : 080 418 119

Pour en savoir plus...

- Le Programme wallon de Développement Rural 2007-2013
[Télécharger le document](#)
- Réseau wallon de Développement Rural
[Télécharger le document](#)
- Les Cahiers de la Fondation Rurale de Wallonie, n°11 L'économie et l'emploi, Fondation Rurale de Wallonie – Juillet 2007
[Télécharger le document](#)
- Les Cahiers de la Fondation Rurale de Wallonie, n°1 L'atelier rural, Fondation Rurale de Wallonie – Juillet 2007
[Télécharger le document](#)
- Econosoc.be—Carrefour de l'économie sociale
[Télécharger le document](#)

Retrouvez nous sur
le Web :

BLOG
PCDR ATTERT
www.attert.be

Rappel du calendrier

• **04 février - Nature et environnement**

La protection de la nature et de l'environnement sont encore à améliorer dans les domaines de l'aménagement, de la sensibilisation et des changements de comportements. Quelles sont les priorités à mettre en œuvre pour répondre à ce vaste programme ?

• **18 février - Agriculture**

Sur quoi peut compter l'agriculteur attertois de demain ?

• **25 février - Cadre de vie**

Le maintien d'un bon cadre de vie est un équilibre fragile et variable en fonction des villages. Quels sont les défis spécifiques que doivent relever chacun d'eux ?

• **04 mars - Economie**

Comment participer au développement économique wallon lorsque l'on n'a pas la vocation d'un pôle économique important ?

• **11 mars - Services et équipements, cohésion sociale**

Les services à la population et l'aide aux populations fragilisées sont bien présents mais ne rencontrent pas l'ensemble des besoins existants ou futurs. Quelles orientations doit-on donner à cette aide pour l'avenir ?

• **18 mars - Energie**

Devenir une commune énergétiquement autonome, comment en faire une réalité attertoise ?

• **25 mars - Mobilité**

Comment la mobilité quotidienne de demain pourra-t-elle répondre aux menaces de l'insécurité routière et du tout à la voiture ?